



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 18 mars 2022

### **FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT PRIVÉ HORS CONTRAT « EDUC' ET VALEURS » À ROUEN**

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République donne de nouveaux moyens juridiques pour le contrôle des établissements d'enseignement privés hors contrat. Dans ce cadre, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministre de l'Intérieur ont engagé une action volontariste de contrôle de ces établissements sur l'ensemble du territoire national, en s'appuyant sur l'action des CLIR départementales (cellules de lutte contre l'islamisme radical et le repli communautaire), pilotées par les préfets de département.

Le code de l'Éducation prévoit que le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports contrôle la conformité de l'enseignement dispensé dans les établissements privés hors contrat au regard des exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Le préfet de la Seine-Maritime a pris la décision de fermer l'établissement privé hors contrat « Educ' et Valeurs ». Situé place du Châtelet à Rouen, dans un quartier de reconquête républicaine (QRR), l'établissement privé hors contrat « Educ' et Valeurs a été contrôlé à trois reprises, en février 2021, septembre 2021, et janvier 2022. Ces contrôles, menés par l'académie de Normandie, ont montré que les enseignements dispensés dans cet établissement ne permettent pas aux élèves des apprentissages suffisamment rigoureux et sérieux.

En dépit des mises en demeure qui lui ont été adressées, cet établissement ne s'est pas mis en conformité, rendant impossible l'acquisition du socle aux enfants qui y sont scolarisés. La rectrice a donc saisi le préfet, qui a prononcé la fermeture de l'établissement par un arrêté en date du 17 mars 2022.

L'académie de Normandie a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour s'assurer de la rescolarisation sans délai dans un autre établissement scolaire des 14 enfants actuellement accueillis dans l'établissement « Educ' et Valeurs ».

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, qui doit être garanti à tous les enfants. La République, à travers l'action des services de l'État, s'assure que tous, sans distinction, aient accès à un socle commun de connaissances, qui inclut notamment l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 53 18  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

# LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

